

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

LA PRUDENCE EST MÈRE DE SÛRETÉ

La transparence a guidé la présentation et le vote du budget de la ville lors du dernier Conseil municipal. Toutes les questions ont pu être posées. Des réponses ont été faites. Les débats ont été démocratiques, ouverts et précis. Il est ainsi toujours amusant de découvrir les commentaires du lendemain, parfois erronés ou empreints d'un zeste de démagogie. Comme il nous en est coutume depuis notre élection, c'est devant vous, Saint-Briciens, que nous exposons les orientations prises pour 2022 et travaillées avec les services municipaux.

Pas de hausse des impôts communaux

Cette année encore, une saine gestion nous permet de poursuivre le « zéro hausse » des impôts sur la part communale malgré la flambée des prix qui impacte la collectivité.

Bâtiments municipaux : des urgences

Une partie de l'opposition s'était émue que nous menions des diagnostics. Bien nous en a pris à la découverte de l'état – parfois alarmant – de certains bâtiments dont des écoles et des équipements sportifs. C'est-à-dire des lieux accueillant vos enfants et vos loisirs. L'année 2022 verra donc un rattrapage impératif de travaux sur plusieurs sites.

Gestion prudente et protection foncière

La Ville tient sa trajectoire et préserve ses marges de manœuvre afin d'anticiper d'éventuels imprévus avec :

- un ratio de désendettement bas ;
- des dépenses de fonctionnement maintenues ;
- une masse salariale contenue.

En urbanisme, mieux vaut prévenir que guérir. Nous avons donc doté la Ville d'une enveloppe de « protection foncière » potentiellement mobilisable, à hauteur de 2,6 millions d'euros. Elle permettra, s'il en était besoin, de préempter des surfaces pour éviter des constructions anarchiques.

Poursuite de l'amélioration du cadre de vie

L'effort pour votre cadre de vie a été réel depuis 2020. Il se prolongera en 2022 sur la sécurité (les effectifs ont été doublés comme prévu), l'embellissement, la voirie et la propreté. Sans oublier le dynamisme culturel avec l'arrivée d'une micro-folie La Villette et un soutien toujours élevé aux associations.

Ainsi, la prudence ne nuit pas à la qualité.

Nicolas Leleux
et les élus de la majorité
(Ensemble pour Saint-Brice)

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »)

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022, NOTRE RESENTI.

Si la section de fonctionnement présente des charges contenues, bien plus raisonnables que les chiffres annoncés lors du débat d'orientation budgétaire, l'embauche de « personnel à forte valeur ajoutée » selon l'expression de M. le Maire explique en partie la hausse des charges des ressources humaines. Gageons, cependant, que ces embauches n'ont pas été faites au détriment du renforcement des équipes sur le terrain.

De plus, ces charges de personnel, ne prenant pas en compte le dégel du point d'indice promis pour l'été par l'actuel Président de la République, et induisant de fait, une augmentation des charges RH, sont erronées.

Les charges générales sont contenues en ces temps de forte inflation et d'augmentation constante des coûts. Pourtant, certaines économies financent-elles des hausses discutables : - 17 000 € pour les vêtements de travail indispensables à la sécurité du personnel et + 50 000 € pour les audits et publications.

En investissement, au-delà de l'entretien de l'existant, des crédits sont consacrés aux micro-folies et la Maison médicale. Resteront-ils des annonces sans suite comme la communication enthousiaste autour du pigeonnier contraceptif, des poubelles ludiques et du parking vélo à la gare subventionnés par la Région ?

Les « petits projets » n'avancent pas, quand les grands projets tels le tiers lieu, la Maison médicale, la redynamisation du centre-ville aboutiront-ils ?

La sécurité se voit attribuer une importante enveloppe pour... un déménagement et dans le même temps, on continue la politique de diagnostic (66 000 €) à la jeunesse mais pas de concret.

Un investissement non abordé lors du DOB est surprenant : des crédits destinés à l'achat de terrains nus, à hauteur de 2 682 303 €. Pourquoi et pour quand cet investissement, pour quels projets ? Enfin une politique d'aménagement à annoncer ? Nous ne le savons pas.

Notre groupe souhaite travailler pour l'intérêt général de notre commune, la faire avancer. De fait, il est temps de sortir de la communication sur les réseaux sociaux et des mises en scène et de proposer une politique ambitieuse pour notre commune.

Jean-Pierre Yalcin, Marie-Hélène Fromain, Michel Taillez, Marie-Line Marchand, Pierre Lapert, Amandine Prevot, Joseph Lahiany (Groupe Tous Unis pour une Nouvelle Énergie à Saint-Brice)

GRANDS PROJETS : UNE ÉVIDENTE ABSENCE DE VISION

Le budget 2022, malgré une part importante en investissement (+ 38 %), semble néanmoins renouer avec les précédentes années. 2021 s'achève avec plus de 4,3 M€ au pied, un joli « matelas » qui pourrait donner l'apparence d'une politique budgétaire dynamique. Hélas, la réalité est tout autre. Côté grands projets : rien de précis ou presque, pas de vision, le flou. Comment justifier la constitution de cette « cagnotte » sinon à amasser, d'une année à l'autre, des fonds publics ; des excédents qui pourraient avoir un réel intérêt en faveur des Saint-Briciens : la diminution des participations familles par exemple au moyen d'une révision de la politique tarifaire ou la baisse des taux de la taxe foncière sur le bâti (TFB) afin d'atténuer l'augmentation des bases (+ 3,4 %) décidée par le Gouvernement. L'argent public n'a pas vocation à être thésaurisé à un tel niveau ; 4,3 M€ (plus de 7 M€ en 2021). Dégager des marges pour assurer l'autofinancement est certes une nécessité dès lors que cela n'impacte pas la qualité des services rendus aux Saint-Briciens, le bon fonctionnement des services municipaux et les conditions de travail des agents. Il semble d'ailleurs sur ce point que le climat ambiant de travail se soit quelque peu dégradé depuis l'arrivée de la nouvelle majorité aux affaires, sans doute que la question prégnante du management est un axe fort à travailler urgemment afin de mener une réflexion collective avec les partenaires sociaux et les forces vives de la municipalité : les agents dont nous tenons à saluer l'engagement.

Marc Guyot, Gabriela Rascao, Pierre Baudin (Groupe Saint-Brice Unie)

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES RENDUS
DES CONSEILS MUNICIPAUX
SUR LE SITE INTERNET

